



MOUVEMENT INTRA DÉPARTEMENTAL 2026

Annexe 4 : FORMULAIRE DE DEMANDE DE BONIFICATION [à l'initiative de l'agent (e)]

Nom :

Affaire suivie par :

Prénom :

Josfia Amina BOINA
Rachidat AMOURANI
Farid HASSANI

Date de naissance : Téléphone :

Téléphone :
02 69 61 33 91
02 69 61 88 77

Adresse postale :

Mail personnel :

Courriel :

Mail professionnel :

dep@ac-mayotte.fr
mvt1d@ac-mayotte.fr

Je suis en situation de :

Site Internet :
<http://www.ac-mayotte.fr>

: RC (rapprochement de conjoint)

: PI (parent isolé)

: APC (autorité parentale conjointe)

: Vœux liés

: Handicap [BOE] (ou mon conjoint, ou mon enfant)

: Situation médicales : Situation sociales

Adresse :
BP 76
97 600 MAMOUDZOU

Pièces à fournir selon les différentes situations énoncées ci-dessus :

RC : photocopie du livret de famille ou extrait de naissance des enfants, attestation du PACS, attestation de la résidence professionnelle du conjoint, certificat de scolarité pour les enfants de moins de 18 ans ou tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

APC : photocopie du livret de famille ou extrait des naissances des enfants (moins de 18 ans), photocopie de la décision de justice dans l'intérêt de l'enfant et tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

PI : photocopie du livret de famille ou extrait des naissances des enfants (moins de 18 ans), toute pièce officielle attestant de l'autorité parentale unique (enseignant vivant seul et supportant seul la charge d'un ou de plusieurs enfants) et tous les documents justifiant la garde d'enfant à charge et attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.).

Vœux liés : photocopie du livret de famille ou extrait de naissance des enfants, attestation du PACS, attestation de la résidence professionnelle du conjoint, certificat de scolarité pour les enfants de moins de 18 ans ou tout document permettant à l'administration d'examiner la demande.

Mouvement Intra Départemental – Avril 2026

Handicap (BOE : Bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi « loi du 11 février 2005 ») : attestation de reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH), les titulaires de la carte d’invalidité etc. et tout document permettant à l’administration d’examiner la demande.

Raisons sociales : il conviendra de prendre contact directement avec l’assistante sociale en s’adressant au pôle social du rectorat (ass.personnel@ac-mayotte.fr).

Raisons médicales : il conviendra de prendre contact directement de la division des affaires médicales, accidents et des retraites (affaires.medicales@ac-mayotte.fr).

Il est impératif de transmettre le formulaire accompagné des pièces justificatives au plus tard le 28 avril 2026 au plus tard à 12h (heure Mayotte). Passé ce délai, aucune demande ne sera traitée. ⚠ Toute demande incomplète sera automatiquement rejetée et les situations relatives aux demandes de RC, APC, PI et vœux liés ne sont pas cumulables.

Date :

Signature :